

Deuil-La Barre

votre magazine d'infos

www.deuillabarre.fr



Inauguration
du Pôle Sécurité

| **Actualités** | Élection présidentielle | **Enfance** | Une nouvelle crèche en centre-ville
| **Point d'étape** | Le point sur les engagements du programme municipal |



Sommaire



8 Sécurité

Le Pôle Sécurité inauguré par le ministre de l'Intérieur

16 Culture

Zoom sur une salle de projection dernier cri

17 Point d'étape

Le point sur les engagements du programme municipal

24 Environnement

Deuil-La Barre devient « Territoire engagé pour la Nature »

26 Cadre de vie

Suppression du PN4 : quel plan de circulation pour le futur ?

28 Urbanisme

Travaux ou construction : les règles à connaître

32 Portrait

Sabrina Ghadaouia, biologiste au parcours exceptionnel

Connectez-vous !   

Ville de **Deuil-La Barre**

Magazine d'informations municipales : Hôtel de ville - 95170 Deuil-La Barre - courriel : communication@deuillabarre.fr
Directeur de la publication : Muriel SCOLAN, Maire - Rédaction : Anne-Laure Lassierra - Fabien Gallet ; Photos/visuels : Anne-Laure Lassierra - Fabien Gallet - Adobe Stock - Mise en page : Nathalie Sellem ; Impression : Imprimerie RAS - 01 39 33 01 01 - 12 000 ex. - Dépôt légal : Mars-Avril 2022 - ISSN 1283-5145

 **PEFC** 10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Votre municipalité

Muriel SCOLAN, Maire

Permanence sur rendez-vous
le 1^{er} lundi de chaque mois :
01 34 28 66 21

Michel BAUX

1^{er} Adjoint au maire
**Délégué à l'administration générale,
à la santé et aux instances associatives
et participatives**
Sur rendez-vous :
• Administration générale : 01 34 28 66 07
• Santé : 01 30 10 39 80
• Instances associatives et participatives :
01 34 28 66 21

Dominique PETITPAS

2^e Adjointe au maire
**Déléguée à la jeunesse, aux sports,
à l'habitat et au logement**
Sur rendez-vous • Jeunesse : 01 34 28 66 17
• Sports : 01 34 28 66 20
• Habitat et logement : 01 34 28 65 74

Alain CHABANEL

3^e Adjoint au maire
**Délégué à l'environnement,
à la transition écologique et aux travaux**
Sur rendez-vous : 01 34 28 65 92

Ghislaine DOUAY

4^e Adjointe au maire
**Déléguée au cadre de vie, à la gestion urbaine
de proximité et à la petite enfance**
Sur rendez-vous • Cadre de vie : 01 34 28 65 92
• Gestion urbaine de proximité : 01 34 28 65 27
• Petite enfance : 01 30 10 13 00

Slimann TIR

5^e Adjoint au maire
**Délégué à la sécurité, aux préventions,
au commerce, au développement économique
et à l'emploi**
Sur rendez-vous • Sécurité, préventions :
01 34 28 65 61 • Commerce, développement
économique et emploi : 01 34 28 66 03

Béatrice BRINGER

6^e Adjointe au maire
Déléguée aux mobilités et aux voiries
Sur rendez-vous : 01 34 28 65 92

Bertrand DUFOYER

7^e Adjoint au maire
Délégué aux finances et aux affaires scolaires
Sur rendez-vous • Finances : 01 34 28 65 50
• Affaires scolaires : 01 34 28 65 21

Laurence GERMAIN

8^e Adjointe au maire
**Déléguée à l'action sociale, à la famille
et au handicap**
Sur rendez-vous : 01 34 28 66 36

ÉDITORIAL

Chères Deuilloises, chers Deuillois,

Comme nous nous y étions engagés avec mon équipe, vous trouverez dans ce magazine un point d'étape sur tout ce qui a été fait depuis 2020 et tout ce qui reste à faire parmi nos 20 engagements prioritaires afin de placer Deuil-La Barre sur la voie de l'innovation et du renouveau.

Vous le constatez chaque jour, nous nous sommes attachés à construire une ville plus dynamique, plus moderne, durable et solidaire, et qui offre à chacun d'entre vous un cadre de vie apaisé, plus sûr, des services publics de qualité et des opportunités pour s'épanouir dans la vie.

J'ai eu l'honneur d'accueillir, en votre nom, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, qui est venu inaugurer jeudi 17 février, le nouveau Pôle Sécurité Police Nationale-Police Municipale.

C'est en 1990 qu'ont débuté les premières discussions relatives à la construction d'un nouveau commissariat pour remplacer celui implanté rue Eugène Lamarre, vieillissant et insalubre.

Le chemin a été long et n'a pas manqué d'obstacles ni d'embûches. Avec Slimann Tir, adjoint au Maire chargé de la Sécurité et de la Prévention ainsi que les services municipaux, nous avons dû imaginer, fédérer, coordonner, mobiliser des moyens financiers et humains et rassembler tous les partenaires nécessaires sans jamais baisser les bras.

Qu'il me soit donné de remercier tous ceux sans lesquels ce projet n'aurait jamais pu voir le jour : je pense à l'État, à la Région Île-de-France, au Conseil départemental et à la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée qui, aux côtés de la Ville, ont choisi de s'investir dans ce Pôle Sécurité d'avant-garde, donnant ainsi à nos Polices Nationales et Municipales des moyens modernes pour accompagner les citoyens dans leurs démarches et lutter efficacement contre l'insécurité et les incivilités.



Soucieux du dialogue entre les élus et les Deuillois, il nous est apparu essentiel de vous rendre compte, dans la plus grande transparence, de l'état d'avancement de nos actions et de nos perspectives.

La démocratie participative et la concertation sont le fondement de chacune de nos actions.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que, grâce à l'assouplissement de certaines mesures prises au titre de la crise sanitaire, nous allons progressivement remettre en place nos dispositifs d'échanges et de dialogue afin de favoriser la concertation et la démocratie participative.

Vous pouvez d'ores et déjà rencontrer l'équipe municipale à l'occasion des « matinales participatives » qui se déroulent le samedi matin dans chacun des quartiers de notre commune et de nos permanences au marché des Mortefontaines.

C'est un moment privilégié pour aborder toutes les thématiques : aménagement, propreté, sécurité, transition écologique...

Si la situation sanitaire continue de s'améliorer, nous aurons, dans les mois qui viennent l'occasion de partager à nouveau tous ces moments festifs et de convivialité qui nous ont tant manqués.

Enfin, vous savez que les prochaines élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril 2022. Il est primordial de pouvoir exprimer vos opinions par le vote, quel que soit le parti pris, ce droit durement acquis, clef de voûte de notre démocratie.

Bonne lecture de ce nouveau numéro de votre magazine d'informations. ■

Restant à votre écoute.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Muriel Scolan'. The signature is stylized and written in a cursive-like font.

Muriel SCOLAN

Maire de Deuil-La Barre

Vice-présidente du Conseil départemental du Val d'Oise

SORTIR

Deuil-La Barre



Samedi 12 mars

LA DEUILLOISE, Marche pour l'égalité

- 11h30 : départ Place de l'Église
 - Passage au Marché des Mortefontaines
 - Arrivée Place de la Nation
 - Dress-code : accessoire violet
- Plus d'infos : 01 34 28 66 15

Vendredis

11 mars et 15 avril

SOIRÉES AFTERWORK

Les musiques urbaines seront à l'honneur le 11 mars tandis que le 15 avril aura pour thématique « Jazz Club ».

Salle des fêtes - De 18h à 22h
Infos : 01 34 28 66 15

Samedis 12 et 26 mars

MATINALES PARTICIPATIVES

Des questions, des problèmes à soulever ou des témoignages à apporter sur la vie à Deuil-La Barre ? Venez échanger avec vos élus sur le terrain.

- Samedi 12 mars : Quartier 3 (Mortefontaines)
 - Samedi 26 mars : Quartier 4 (Moutier - Stade)
- Plans à consulter sur www.deuillabarre.fr
De 10h à 12h
01 34 28 66 21/65 02

Samedi 19 mars

MA DÉCHÈTERIE MOBILE

Déchets acceptés : cartons, bois, mobilier, gravats, plâtres, déchets végétaux, ferrailles, encombrants, DEEE, déchets dangereux
De 9h à 17h
Parking de la ZA du Moutier (accès chemin du Tour du Parc)

Samedi 19 et dimanche 20 mars

PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT

Bourse aux graines et aux plantes le samedi et opération de nettoyage de la zone du Moutier le dimanche. (Plus d'infos p.16)

Dimanche 20 mars

RENCONTRES FAMILLES NATATION

Piscine Intercommunale de Montmorency
De 10h30 à 12h30
06 82 40 06 14

Lundis 28 mars et 11 avril

PERMANENCE CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)

Sur rendez-vous de 9h à 12h
en Mairie - 01 34 28 65 84



Lundi 4 avril
CONSEIL MUNICIPAL
20h30 - En Mairie
01 34 28 65 14

Dimanche 10 avril

RENCONTRES FAMILLES ESCALADE

Complexe sportif
Alain Mimoun
De 10h30 à 12h30
06 82 40 06 14



À NOTER !

Week-end magique !

Samedi 26 mars

BOOM CARNAVAL sur le thème de la « MAGIE »

Rejoignez-nous, venez nombreux et déguisés !

- Dès 13h - Place de l'Église
 - Atelier créatif : fabrique ton accessoire de déguisement !
 - Sculpture de ballons
 - Départ à 14h - Place de l'Église
- Défilé dans les rues de la ville jusqu'au stade, au rythme des troupes de « BATUCADA » ! Avant de conjurer le sort, en brûlant M. Carnaval. Goûter et surprises - Stade
01 34 28 66 17

Samedi 26 mars

« LES SALES GOSSES DE LA MAGIE » ZACK & STAN

Depuis leur passage au Festival d'Avignon en 2017, Zack et Stan multiplient les apparitions télé, du « Plus Grand Cabaret du Monde » à « La France a un Incroyable Talent » en passant par « America's Got Talent » (USA). Le secret de leur succès : une magie bluffante et interactive, un humour grinçant et une complicité de chaque instant !

Salle des fêtes - 20h30
Tarifs : Plein : 15€ - Réduit : 10€



Dimanche 27 mars

« L'ÉCOLE DES MAGICIENS »

Complicité, participation, humour, tendresse, suspens, blagues, gags, gaffes... Tous les ingrédients sont là, avec des tours de magie époustouflants, de la grande illusion spectaculaire, et aussi des trucs complètement débiles... Pour la plus grande joie des enfants et de leurs parents ! Bienvenue à l'école des magiciens ! Vous êtes les élèves de Sébastien, professeur très étourdi et un peu farfelu : un magicien très fort, mais complètement loufoque. Vous allez apprendre ici vos premiers tours de magie et l'aidez à réaliser des trucs incroyables... Comment va-t-il s'en sortir ? Vous le saurez en allant voir un spectacle de magie théâtralisée, dans la lignée de « L'Apprenti Magicien » et de « La petite boutique de magie ».

Une comédie magique et familiale.

Salle des fêtes - 16h
Tarifs : Plein : 6€ - Réduit : 3€



Réservez vos spectacles :
Affaires Culturelles : 01 34 28 66 12/15
Billetterie accueil multiservices :
01 34 28 65 20/78/83

[Agenda sous réserve de modifications selon la situation sanitaire]



Mercredi 13 avril

DON DU SANG

Sauvez des vies en participant à la prochaine collecte organisée par l'Établissement Français du Sang (EFS).

RDV à prendre sur le site

www.dondesang.efs.sante.fr

De 14h30 à 19h30 - Salle des fêtes

Samedi 23 avril

COMMÉMORATION JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION

Célébrée en présence des musiciens du Conservatoire Maurice Cornet et de la Chorale du Relais.

Rendez-vous à 10h45

au Monument aux Morts

de la Guerre 1939-1945

au cimetière

**ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE
2022**
10 & 24 AVRIL 2022



Dimanches 10 et 24 avril

Les 16 bureaux de vote
seront ouverts de 8h à 20h.
Pour vérifier votre bureau
de vote, rendez-vous sur
service-public.fr rubrique
« élections ».



LES BUREAUX DE VOTE

- 1/ Salle des Fêtes**, rue Schaeffer
- 2/ École Lac Marchais**, rue des Tilleuls
- 3/ École Maternelle Mortefontaine**,
rue Eugène Lamarre
- 4/ École Poincaré Garçons**, rue Gabriel Péri
- 5/ École Poincaré Filles**, rue Gabriel Péri
- 6/ École Saint-Exupéry**,
rue Antoine de Saint-Exupéry
- 7/ École Pasteur Garçons**,
rue Georges Dessailly
- 8/ École Maternelle Mortefontaine**,
rue Eugène Lamarre
- 9/ École Pasteur Filles**, rue Georges Dessailly
- 10/ École Gallieni**, rue Du Camp
- 11/ Pôle Santé**, rue Nelson Mandela
- 12/ École Pasteur Maternelle**, rue Schaeffer
- 13/ École Pasteur Garçons**,
rue Georges Dessailly
- 14/ École Poincaré Filles**, rue Gabriel Péri
- 15/ École Pasteur primaire**,
rue Georges Dessailly
- 16/ Maison des Associations**,
rue Abel Fauveau

À savoir : Vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales ?

La date butoir est fixée au **vendredi 4 mars 2022** (en Mairie) pour l'élection présidentielle et au **vendredi 6 mai** pour les élections législatives. Plus d'infos sur www.service-public.fr.

Vote par procuration : Il est possible d'effectuer partiellement une demande de procuration de vote en ligne, et ce en quelques minutes. Pour cela, rendez-vous sur la plateforme maprocuration.gouv.fr. À noter que depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur d'une commune peut donner sa procuration à un électeur d'une autre commune.

Infos : 01 34 28 65 15

ACTUALITÉS

SIGNALEZ-NOUS UN PROBLÈME D'ÉCLAIRAGE !

Depuis le 1^{er} février 2022, un nouveau numéro vert gratuit est mis à disposition des Deuillois afin de signaler, 24h/24 et 7j/7, le moindre problème d'éclairage sur la ville. Un feu tricolore défaillant, un candélabre penché par la tempête, une illumination qui dysfonctionne... Nous comptons sur votre vigilance citoyenne pour contacter ce service gratuit au : 0 801 23 05 23. Celle-ci permettra d'enregistrer chaque requête puis de répondre plus efficacement aux demandes des habitants, en fonction du degré d'urgence.

L'info en + : Le marché public global de performance associant conception, réalisation, rénovation, exploitation et maintenance des installations diverses d'éclairage public et des installations connexes a été remporté par la société Pruneville pour de 12 ans. Il a pris effet dès le 1^{er} février 2022. ■

Signalez-nous
un problème d'éclairage !

0 801 23 05 23 Service & appel
gratuits

24h/24 et 7j/7



À NOTER !

L'OFFRE DE BUS ÉVOLUE DANS LA VALLÉE DE MONTMORENCY

À compter du 7 mars :

- Des numéros de lignes repensés.
- Une nouvelle ligne **1527** reliant la gare de Taverny à la gare de Garges-Sarcelles.
- 2 nouveaux services de soirée en gares de Domont et d'Écouen-Ézanville pour vos retours tardifs.
- L'arrivée du Transport à la Demande, entre Eaubonne et Domont, pour plus de souplesse dans vos déplacements en journée.

Plus d'informations sur :
www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/locales/vallee-de-montmorency. ■



Credit photo : www.facebook.com/iledefrancemobilites/photos



Objectif JO / Paris 2024



Dans le cadre de la 6^e édition de la Semaine Olympique et Paralympique, organisée du 24 au 29 janvier et destinée à promouvoir la pratique sportive chez les jeunes, l'école élémentaire Poincaré a multiplié les activités et les rencontres. Chaque jour, les élèves ont relevé le défi sportif « Mission 30 minutes » lancé par l'astronaute de l'Agence spatiale européenne Thomas Pesquet. Ils ont également pris part à un escape-game autour du sport puis, pour finir la semaine en beauté, ils ont eu la chance de s'initier à deux sports : l'escrime avec le Comité Départemental du Val d'Oise, et la boxe grâce à Brahim Annour, sportif qui compte 6 titres européens et mondiaux de boxe (française et anglaise) au compteur. ■



LE CARNET

Ces événements, à l'exception des décès, sont publiés avec l'autorisation des familles.

Naissances

OCTOBRE

11/10 Elias PETITBON
15/10 Imani LUSAMBA
20/10 Erwan ROUZÉ

NOVEMBRE

04/11 Coline LÉGER
06/11 Safiya THIAM
08/11 Lorenzo BEBIANO DA SILVA
17/11 Tydjane-Fassara SOUMANO
17/11 Issa-Mohamed SOUMANO
22/11 Habi SIDIBE
23/11 Khélya BIEN-AIMÉ
27/11 Luka JORGE

DÉCEMBRE

01/12 Habibatou FALL
05/12 Farès ASSOUMANI
13/12 Matt-Lilian OCKO NDINGA
14/12 Jannah BOUDAFRA
18/12 Lana AIDENE
18/12 Zeynab GANDEGA
18/12 Anas ZAÏD
18/12 Alicia NGU
31/12 Agathe SCHEIBEL MERVELET

JANVIER

01/01 Aya AZZEDINE
08/01 Sevan JOUHANNEAU

Mariages

NOVEMBRE

20/11 Lisa MSELA et Kamel HACHED
27/11 Karima RHARRABTI
et Nordine ZERAI

DÉCEMBRE

11/12 Julie TEURNIER et Hamidou BALDÉ
15/12 Brigitte ROLETTI et Éric OLIVIER

JANVIER

12/01 Sharon EL MKIES
et Jonathan BELLAHSEN
15/01 Sylia YACIA et Adel ALLOUCHE

Décès

OCTOBRE *ERRATUM*

25/10 Gérard BETHEMONT

NOVEMBRE

07/11 Gisèle LEMOINE veuve PROST
10/11 Julienne POITOUX veuve SOUMY
11/11 Jean ROUSSOT
16/11 Grazia GRASELINO veuve CASTELLO
17/11 Janine BÉZELGUES
21/11 Gisèle MÉNARD veuve DUPIN
24/11 El Arbi CHOUTAIR
26/11 François DELANNAY
30/11 Albert DEBONNE

DÉCEMBRE

08/12 Marie BERTRAND
15/12 Marie CLARA épouse PERIS VILLANUEVA
16/12 Mohamed AMRI
18/12 Aziza BOUDOURE épouse ALLOUCHE
21/12 Mimouna EL HAFI épouse HAJJOUBI
23/12 Roger PETIT
26/12 Pierre KARAGOZYAN
26/12 Aline KURTYAN veuve SARRAFIAN

JANVIER

01/01 Edith MARCHAND veuve DAVENEAU
04/01 Jean FESSARD
07/01 Marcelle NUGIER épouse FOLLIET
08/01 Marc DEROBERTMAZURE
10/01 Djazia AIT AOUDIA veuve TOUDERT

HOMMAGE À

Jean-Pierre Le Denmat



Monsieur Jean-Pierre Le Denmat, ancien adjoint au maire de la Ville, est décédé le 4 janvier 2022, à l'âge de 76 ans. Né à Paris, il suit des études d'ingénierie en mécanique industrielle et découvre l'univers de l'imprimerie. Au début des années 1990, il se tourne vers la presse agricole spécialisée comme journaliste et fait l'acquisition d'un magazine dédié au machinisme et aux agroéquipements.

Résident à Deuil-La Barre depuis 1968 avec son épouse, Irène, Jean-Pierre Le Denmat s'investit pleinement dans la vie communale. En 1971, il devient conseiller municipal sur la liste du maire sortant, Henri Hatrel. De même en 1977. Réélu en 1983, il est nommé adjoint au maire délégué aux sports. Durant ce mandat, il soutient la mise en place de la médaille des sports de la Ville, récompensant chaque année les meilleurs athlètes deuillois dans leur discipline. Passionné de sport, il s'adonne au cyclisme, au patinage, à la natation, au ski. Mais sa passion, c'est le hockey sur glace : à la fin des années 1970, il est élu Président du Club des Sports de Glace (CSG) Deuil-la-Barre. Avec les seniors, il remporte d'ailleurs le titre de vice-champion de France (2^e div.) en 1989.

Conseiller municipal de 1989 à 2001, Jean-Pierre Le Denmat reçoit en 1991 une médaille d'honneur régionale, départementale et communale, récompensant son dévouement au service des collectivités locales. Avec Irène Le Denmat, il aura trois enfants.

Muriel Scolan et l'ensemble du Conseil municipal saluent ce parcours et présentent leurs sincères condoléances à sa famille. ■



DISPARITION DE MONSIEUR *Hervé Stéphan*

Figure incontestée du sport à Deuil-La Barre, Hervé Stéphan nous a quittés le 16 janvier 2022, à l'âge de 84 ans. Après ses débuts comme médecin au centre de préparation olympique de Font-Romeu, il rejoint l'Institut National du Sport pour l'Expertise et la Performance (INSEP) en 1969. Un an plus tôt, il devient entraîneur au club d'athlétisme de Deuil-La Barre. Il fait de ce « petit » du Val d'Oise un grand de France : l'ESME-US Deuil devient le 1^{er} en France côté féminin et le 5^e côté masculin. Hervé Stéphan y coache Chantal Réga (en photo), qu'il emmène aux Jeux Olympiques de Moscou en 1980 (7^e sur 100 m et 5^e sur 4x100 m). Après son départ du club en 1985, c'est en Afrique qu'il poursuit et conclut sa carrière. Le 25 janvier, un tour d'honneur a été organisé en sa mémoire au stade intercommunal Deuil-Engchien. La Municipalité adresse ses condoléances à son épouse, Janine, et à ses filles, Carole et Valérie. ■

Inauguration du Pôle Sécurité

Jeudi 17 février 2022, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, s'est rendu à Deuil-La Barre afin d'inaugurer officiellement le Pôle Sécurité, structure regroupant un commissariat de Police Nationale et le poste de Police Municipale.

Aux côtés du Ministre étaient présents Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre, les sénateurs Alain Richard et Sébastien Meurant, le préfet du Val d'Oise, Amaury de Saint-Quentin, les députés David Corceiro et Dominique Da Silva, le conseiller régional d'Île-de-France Xavier Melki (représentant Valérie Pécresse), le premier vice-président du Conseil départemental, Philippe Sueur (représentant Marie-Christine Cavecchi), le président de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, Luc Strehaiano, les représentants des autorités civiles et militaires et de nombreux autres maires et élus du territoire.





2



4

La cérémonie a débuté avec le dévoilement de la plaque inaugurale puis un double discours prononcé par Muriel Scolan et Gérard Darmanin. [1/2]

« Cela fait trente ans que je vous attendais Monsieur le Ministre ! », a déclaré Madame le Maire rappelant que les « premières discussions relatives au projet d'un nouveau commissariat pour remplacer celui implanté rue Eugène Lamarre, vieillissant, puis très vieillissant, puis insalubre », remontaient « à la fin des années 1990 ». « Je tiens d'ailleurs à saluer ici la pugnacité, la volonté et la détermination de Slimann Tir, adjoint au Maire, chargé de la Sécurité et de la Prévention, sans lequel ce projet n'aurait jamais pu aboutir », a-t-elle poursuivi. « Ce Pôle Sécurité est d'avant-garde car, à mon sens (...), la police de demain doit être encore plus partenariale. La sécurité doit être une co-production, qui implique les forces nationales, bien sûr, mais aussi les élus et leurs polices municipales, ainsi que tous les acteurs de la sécurité, qui sont présents, et nos concitoyens »,

a ajouté Muriel Scolan avant de conclure : « S'agissant des forces de l'ordre, je veux saisir l'occasion qui m'est donnée pour saluer leur dévouement, leur courage et leur travail admirables, dans des conditions souvent difficiles. »

Des propos salués par le ministre de l'Intérieur lequel a assuré que le Pôle Sécurité permettrait « une coopération efficace pour assurer une meilleure sécurité et tranquillité des habitants ».



1

ACTUALITÉS



Les discours ont été suivis par des échanges entre le Ministre et les membres du SNU (Service National Universel), puis ceux du Chantier Jeunes, lesquels ont été parmi les premiers à intervenir sur le chantier du Pôle Sécurité pour y mener des travaux [3/4]. Gérald Darmanin a ensuite visité les locaux de la Police Nationale et de la Police Municipale, où se situe le centre de supervision permettant de contrôler le dispositif de caméras protégeant les bâtiments de la ville. [5]



Scannez
et visionnez
le film
de la cérémonie

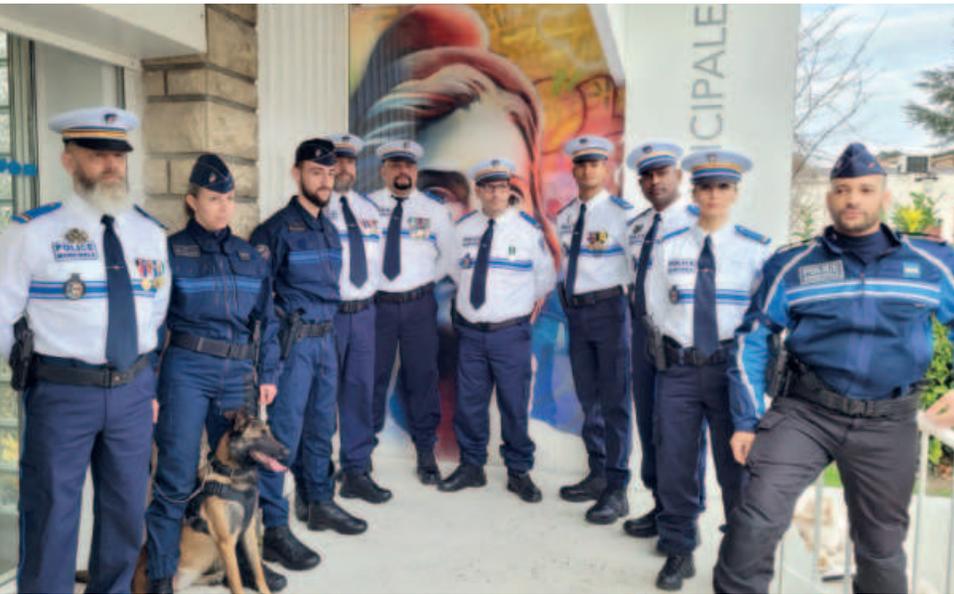


Puis le Ministre et Muriel Scolan ont dévoilé une fresque républicaine représentant Marianne, disposée à l'entrée du poste de Police Municipale et réalisée par l'artiste de street-art Johann Grenier, avant d'assister à une démonstration de la brigade cynophile avec une chienne, de race malinois, spécialisée dans la recherche de stupéfiants et de billets de banque. [6/7]

Le point sur les chiffres 2021

de la Police Municipale

Entre début janvier et fin novembre 2021, votre Police Municipale a dressé pas moins de 5808 verbalisations sur le territoire de Deuil-La Barre. Parmi elles, une grande partie concernent des infractions aux règles de stationnement (4902) ou des infractions au code de la route (627). À ce titre, ce sont 160 véhicules qui ont été mis en fourrière. Les autres infractions concernent les nuisances (53) ou le non-respect des règles édictées en période de Covid-19 à l'image du non-port du masque, ou le non-respect du confinement (210).



Brigade cynophile

Depuis le 1^{er} mars 2021, l'équipe de nuit de la Police Municipale est renforcée par l'arrivée d'une agente Cynophile. Seule maîtresse-chien de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV), cette dernière compte 6 années d'expérience à son actif. « *C'est une vraie passion* », confie-t-elle. Diplômée à l'issue d'une formation de conducteur de chien, en garde et défense, elle possède deux Malinois aux spécialités différentes. Ainsi, lors de l'inauguration du Pôle Sécurité, Gérald Darmanin a assisté à une démonstration en recherche de produits illicites. Formée 6 mois, la chienne s'entraîne toutes les semaines. « *C'est comme pour un sportif : plus le chien est entraîné, mieux c'est ! C'est une formation continue* », assure l'agente de la brigade cynophile. ■



Abdoulaye Kanté dédicace son ouvrage intitulé « *Policier, enfant de la République* ».

ACTUALITÉS

Joyeux
anniversaire
100 ans



Jean-Pierre Ryckaert a fêté son centième anniversaire en novembre dernier.

À cette occasion, la cérémonie prévue en Mairie n'ayant pu avoir lieu, Josiane Morin, conseillère municipale déléguée aux seniors, lui a rendu visite chez lui à Deuil-La Barre, avec Isabelle Laplace, coordinatrice du Pôle Senior au CCAS, pour lui souhaiter un heureux anniversaire et lui remettre la médaille de la Ville ainsi que des friandises. Né le 28 novembre 1921 à Anvers, en Belgique, Monsieur Ryckaert n'est pas une figure inconnue à Deuil-La Barre : ferronnier d'art de son état, c'est à lui et son épouse regrettée, Marie-Antoinette Benezet (rencontrée à 15 ans et épousée en 1945), que l'on doit le magasin de détail « Les Arcades » ouvert de 1986 à 2012. Ami personnel de Madame Ritz, il participera au cours de sa carrière à la rénovation du Grand Hôtel Ritz à Paris ou encore à la rénovation de la ville du Havre, touchée par les bombardements. Père de trois enfants, onze petits-enfants, et treize arrière-petits-enfants, Jean-Pierre Ryckaert demeure à Deuil-La Barre depuis le début des années 1960. Encore aujourd'hui, à 100 ans, il dessine chaque jour de nouveaux modèles de luminaires ou d'objets de décoration. ■



L'Âne qui rit : fou rire garanti !

Judi 20 janvier, une petite quarantaine de seniors a pu participer à la sortie cabaret proposée par le CCAS seniors, à « L'Âne qui rit ». Un déjeuner spectacle inoubliable : dès leur arrivée les seniors ont été mis dans l'ambiance grâce à l'accueil de la mascotte du lieu, l'âne Jojo. Un après-midi à « mourir de rire », pendant près

de deux heures des talents comiques, reconnus ou inconnus, débordant d'énergie, d'humour et de malice, ont assuré le spectacle. Certains des seniors se sont laissés prendre au jeu des artistes, du rire en permanence, une vraie parenthèse de bonheur pour tous ! ■

LES CAFÉS SENIORS SONT DE RETOUR !

Ces rencontres ont été repensées et seront proposées par le CCAS Seniors en alternance avec les cinés café seniors mis en place par le C2i (Centre d'information et d'initiatives). Désormais, ces temps de partage seront bimestriels mais toujours avec les mêmes objectifs : être un lieu d'échanges pour construire des projets ensemble, lutter contre l'isolement en favorisant le lien social, débattre autour de questions sur la vie au quotidien, faire part de vos attentes... Échanger, construire et partager ces moments privilégiés à destination des 60 ans et plus, dans un espace chaleureux et une atmosphère conviviale, autour d'un café ou d'un thé.

**Prochain rendez-vous : vendredi 18 mars
Résidence Victor Collet, de 14h30 à 16h30
Entrée libre / Infos au 01 34 28 65 58. ■**

Ciné
Café
Seniors

DES SÉANCES CINÉ AU C2I

Une nouvelle action à destination des seniors, mise en place en commun par le C2i et le CCAS Seniors, a vu le jour le mois dernier. Il s'agit des cinés café seniors. Des séances gratuites de cinéma qui vous sont proposées, au rythme d'une séance bimestrielle. Venez nombreux à la 2^e séance, pour assister à la projection du film « Le chant du loup », vendredi 22 avril à 14h.

**Plus d'infos : C2i au 01 30 10 00 50
Service Accessibilité (Octo'Bus)
avec réservation obligatoire
48h avant,
au 01 34 28 66 36. ■**





En immersion avec les pompiers du Val d'Oise

Dotés d'un centre à Enghien-les-Bains, les femmes et hommes du « Service Départemental d'Incendie et de Secours » du Val d'Oise (SDIS95) viennent s'entraîner au sein de locaux désaffectés, mis à leur disposition par la Municipalité depuis le début de l'année.



Mercredi 2 février, 9h. Un fourgon, deux ambulances et un camion incendie sont garés devant le 4, rue des Granges. De ces véhicules de secours sortent une dizaine de pompiers du SDIS 95.

Nous avons eu la chance de suivre de près ces héros du quotidien lors d'un exercice de reconnaissance longue distance. But de l'exercice ? Reproduire une mission de sauvetage dans un lieu inconnu. Deux binômes de pompiers ont ainsi été amenés, chacun leur tour, à secourir une victime - incarnée par un mannequin grandeur nature - isolée dans un milieu vicié. Pour leur permettre d'évoluer dans des conditions les plus proches du réel, les soldats du feu ont été contraints d'avancer les yeux bandés, le tout équipé de leur matériel habituel : appareil respiratoire isolant, casque, ligne de vie (laquelle permet au binôme de garder le lien et de s'engager dans un milieu enfumé à moindre risques) ou encore la fameuse lance d'incendie, ici non pas chargée d'eau ou de mousse, mais d'air.

Les deux binômes sont parvenus à retrouver et évacuer la victime, cachée au préalable dans une des salles des locaux, au bout d'une vingtaine de minutes. Au terme de leur manœuvre, ils ont échangé avec les autres pompiers et leur chef pour identifier les gestes à améliorer pour renforcer la sécurité et l'efficacité de l'opération. D'autant que, à l'entraînement, le stress n'est pas à son comble. Un entraînement qui permet également de renforcer le collectif, l'écoute et la solidarité entre les pompiers. ■

QUELQUE CHIFFRES

- Près de **84 000** interventions en 2021
- Environ **800** appels par jour
- Délai moyen d'intervention : **11 min 13**

ENFANCE

Ouverture prochaine d'une

NOUVELLE CRÈCHE en centre-ville



En février 2019, le Conseil municipal autorisait la cession d'un terrain situé au 34, rue Haute, pour la réalisation d'une crèche privée. Bonne nouvelle, cette structure d'accueil ouvrira ses portes dès le mois de septembre 2022 !

Cette nouvelle crèche, gérée par la société Les Petites Canailles, pourra accueillir les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus, dès la rentrée prochaine. Une structure spacieuse de 400 m² dotée d'un espace extérieur de 311 m².

Les Petites Canailles se présentent

« Le respect de l'enfant et de ses parents est au cœur de nos préoccupations. Nous souhaitons vous aider à mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. Nous veillons à respecter le rythme de votre enfant, à favoriser son autonomie et à vous faire participer à la vie de la crèche. La pédagogie des Petites Canailles est axée sur la place de l'autonomie, du libre choix et de la créativité laissée aux enfants autour du jeu dans le développement de l'enfant. Il est essentiel pour Les Petites Canailles de garantir la sécurité physique et psychique des enfants. Nous suivons les normes de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et ERP (Établissement Recevant du Public). Vos enfants sont ainsi libres d'explorer leur motricité avec toute la créativité dont ils sont capables, sous le regard bienveillant de nos équipes. » Les enfants pourront ainsi « profiter chaque jour de nouvelles découvertes et activités d'éveil, visuelles, auditives, de coordination, de motricité, d'équilibre, d'apprentissage pratiques de la vie quotidienne... », « se familiariser à l'anglais avec des professionnels bilingues » ou encore « se régaler avec des repas bio, et apprendre à manger tout seul comme des grands ! ».

La Ville est réservataire de 20 berceaux !



Les places sont attribuées, selon disponibilités, sur les critères suivants :

- Résider à Deuil-La Barre
- Adéquation des souhaits d'accueil de la famille par rapport aux places disponibles
- Situation sociale et naissances multiples
- Enfants porteurs de handicaps compatibles avec la vie en collectivité
- Orientation par un service partenaire
- Familles n'ayant jamais eu de place
- Rapprochement des fratries en crèches (au cas par cas)

Plus d'informations sur lespetitescanailles.fr



Des fleuristes en herbe aux accueils de loisirs

Courant décembre, le jardin de l'accueil de loisirs Pasteur a reçu le Prix de l'enfance du jury départemental du Concours des Villes, Villages et Maisons fleuris 2021. Ce jardin, créé sur la Côte de Deuil en 2008 par Florence, la responsable de l'accueil de loisirs de l'époque, a évolué au fil des années et les projets se sont multipliés grâce au partenariat avec les services Techniques et Environnement : mise en carré pour les cultures, nouvelle réserve d'eau de pluie, fabrication d'une terrasse et abri, semis dans les serres... Ainsi, dès que les plantations sont faites, des groupes d'enfants fréquentent le jardin tous les mercredis, pendant les vacances de printemps ou d'été !



Les petits Deuillois ont aussi le droit de vote

Fin janvier dernier, le centre de loisirs maternel des Mortefontaine a organisé des élections destinées aux tout-petits. Isoir, bulletins de vote, urne : les enfants ont voté comme les grands ! Objectif de ce scrutin : identifier leur mode de déplacement préféré entre le vélo, la trottinette et le roller, et ainsi permettre à l'équipe du centre de loisirs d'orienter au mieux ses actions. C'est finalement le roller qui a récolté le plus de suffrages !

Inscriptions scolaires n'oubliez pas la date !

Pour rappel, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 22 avril 2022 ! Elles concernent les enfants :

- Entrant en CP
- Nés en 2019 pour l'entrée en maternelle
- Des nouveaux arrivants
- Changeant de secteur d'habitation.

Plus d'informations :
Accueil multiservices (Mairie annexe)
ou 01 34 28 65 20/78/83/68



Le mot de Ghislaine DOUAY

La parole à Ghislaine Douay, adjointe au maire déléguée au cadre de vie, à la gestion urbaine de proximité et à la petite enfance :

« Lorsque la Ville a décidé de vendre ses terrains, rue Haute, à la société les Petites Canailles, pour la création d'une crèche pour les enfants de 0 à 3 ans, l'objectif était bien de répondre à une forte demande de la part des parents s'agissant du mode de garde de leurs enfants. Cette nouvelle structure, qui ouvrira en septembre, vient compléter l'offre actuelle de la Maison de la Petite Enfance et des micro crèches installées sur la commune. Par ailleurs, la Ville sera réservataire de 20 berceaux, afin de répondre à la demande des Deuillois. »



Zoom sur une SALLE DE PROJECTION dernier cri

Espace dédié aux nouvelles technologies, le C2i, se veut lieu de formation, d'échanges, de rencontres et de culture. Ouvert à tous, il offre un large panel d'activités, notamment une riche programmation cinématographique portée par une salle audiovisuelle flambant neuve.

Envie de vous faire une toile ? Direction le C2i !

Sa salle de projection n'a rien à envier à un cinéma. Et pour cause, ces deux dernières années, elle a fait l'objet d'un projet de rénovation et de renouvellement de son matériel. Exit les sièges en bois : depuis octobre 2020, la salle est équipée de 54 fauteuils rouges en cuir bien plus confortables. Fin 2021, c'est son écran qui a été remplacé, offrant, grâce à un nouveau projecteur performant, un confort visuel aussi appréciable que celui d'une toile traditionnelle. Côté son, la salle est passée de 2 à 4 enceintes réglées et adaptées pour un son optimal. Enfin, la partie régie a également été rénovée.

Un matériel de pointe couplé à une programmation de qualité réfléchi au gré des « cinés goûters » (axés découvertes de films d'animation) et des « cinés pop-corn » (séances mixtes) destinés à un public jeune et aux familles, ainsi que des « cinés café seniors ». Derrière cette programmation, élargie aux centre de loisirs et aux écoles qui en font la demande, le C2i entend faire découvrir les joies du cinéma, le tout gratuitement. Un moyen de favoriser l'inclusion numérique.

Et quand la salle audiovisuelle n'accueille pas les amateurs de cinéma, elle se mue en salle polyvalente pour les associations, les performances artistiques, les ateliers et autres animations de L'Odysée.



+ RETROUVEZ
TOUTES LES SÉANCES
ET PLUS D'INFOS SUR :
www.deuillabarre.fr
ou C2i@deuillabarre.fr
ou au **01 30 10 00 50**.



Découvrez les auteurs locaux !

Un nouvel espace, « Auteurs Deuillois et Histoire Locale » a vu le jour ! Retrouvez des ouvrages de Deuillois talentueux, mais aussi des livres qui racontent l'histoire de votre ville et de ses environs. Vous êtes auteurs et habitez la commune ?



>>> mediatheque@deuillabarre.fr

PRENEZ DATE

Rencontrez Amélie B. et Laurent Connabel lors d'une séance de dédicaces organisée le **9 avril, dès 14h30 à la Médiathèque.**



La Grainothèque a 1 an !

Préparez votre potager et venez déposer ou récupérer des graines à l'occasion du retour du printemps !

POINT D'ÉTAPE

2020/2022

« Deuil-La Barre poursuit depuis 2020 son engagement sur la voie de l'innovation et du renouveau. L'équipe municipale continue son action pour le développement d'une ville plus dynamique, plus moderne, durable et solidaire et qui offre à chacune et à chacun un cadre de vie apaisé, des services publics de qualité et des opportunités pour s'épanouir dans la vie. Soucieux du dialogue, il nous est apparu essentiel de vous restituer dans la plus grande transparence et en reprenant point par point les principaux engagements du programme municipal en faisant un point d'étape.

En dépit d'une conjoncture sanitaire défavorable, beaucoup des engagements ont déjà été menés à bien, tandis que d'autres sont en cours. »

Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre

1 / MAINTENIR les équilibres financiers en maîtrisant les dépenses de fonctionnement au profit de l'investissement et poursuivre le désendettement

• Avec un programme d'investissement 2022 ambitieux (requalification de la rue du Moutier et de la rue du Château, construction de L'Odysée, poursuite du projet de la Coulée verte...), l'heure est toujours à la maîtrise et à la consolidation des finances communales.



80%

2 / LUTTER contre les nuisances aériennes et pour la valorisation des déchets

• La Ville s'est associée à la procédure engagée à l'initiative d'un collectif d'élus pour le climat et contre le T4. Vote d'une motion contre l'extension de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Délibération contre le projet PPBE (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement) le 14 février 2022. (voir p.25)

50%

• Mise en place des premiers composteurs ouverts au public dans le parc Victor Labarrière et installation d'un « cocott'arium ». Tri des déchets au Centre Technique Municipal (cartons, papiers, déchets dangereux et pneus).



40%

3 / ACCÉLÉRER les mesures en faveur de la transition énergétique

• Nouveau marché à performance pour l'éclairage public (sur 4 ans, l'ensemble des points lumineux de la ville sera remplacé par du LED). Déploiement d'une première série de bornes de recharge pour véhicules électriques.



30%

4 / FAIRE de Deuil-La Barre une ville durable labellisée "éco-quartier"

• Le 1^{er} janvier 2022, le service Cadre de Vie - Aménagement Durable du Territoire a intégré la Direction du Développement Urbain pour que l'aménagement de la commune prenne en considération toutes les problématiques écologiques. Le quartier exemplaire sera l'îlot Charcot. La procédure devrait être lancée par cet intermédiaire. Études en cours sur la labellisation « éco-quartier ».

10%

5 / DEMANDER la reconnaissance de notre commune "Territoire engagé pour la Nature" et co-construction d'un atlas de la biodiversité

• Obtention du label « Territoire engagé pour la Nature » fin 2021. (voir p. 24)

100%

• Élaboration de l'atlas de la biodiversité dès 2022.

10%

6 / FAVORISER les circulations douces : Poursuite de la coulée verte en lien avec un plan vélo. Création de pédibus et de circuits de randonnée

• Une large réflexion est en cours sur la mise en œuvre d'itinéraires cyclables reliant les points d'intérêt de la ville. Cette concertation est d'ores et déjà engagée avec les élus, les techniciens et des représentants d'associations.

20%

• Les associations de parents d'élèves consultées n'ont pas souhaité donner suite à la création de pédibus.

7 / CONSTRUIRE :



- Un nouveau gymnase près du collège Émilie du Châtelet dédié aux arts martiaux
- Une piscine / patinoire portée par la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV)

Avec l'acquisition du bâtiment situé au 4, rue des Granges, le gymnase dédié aux arts martiaux a plus de probabilité d'être implanté dans ces locaux que près du collège Émilie du Châtelet. Une enveloppe budgétaire de 100 000 € vient d'être votée à la CAPV pour mener une étude de faisabilité sur la reconstruction d'une patinoire ou d'une patinoire avec un bassin nautique d'apprentissage pour les scolaires.

50%

8 / CRÉER deux maisons médicales en réseau avec celles déjà existantes sur le territoire du Val d'Oise

- La Commune va faciliter l'implantation d'une maison médicale en centre-ville, avec la volonté d'intégrer les professionnels de cette structure dans le fonctionnement d'un territoire coordonné de santé.

30%

9 / FAVORISER :

- L'implantation de berceaux dans tous les quartiers de la Ville
- Recherche de partenariats entre promoteurs et candidats à l'installation de mini-crèches. Réflexion en cours pour des « crèches mobiles ». Partenariat avec Babyloop, crèche de Saint-Ouen-l'Aumône, ouverte 24h/24 pour des parents travaillant de nuit.

35%

- L'ouverture d'une Maison de la Famille et d'une Structure Information Jeunesse. Le projet est en cours avec L'Odyssée, nouvel équipement à proximité du local Jesse Owens qui se veut lieu d'écoute, d'information, de partage et de soutien qui propose des services de proximité (écrivain public, permanence CAF, activités intergénérationnelles) pour favoriser la cohésion sociale.

70%

10 / AGRANDIR l'école élémentaire Raymond Poincaré (6 classes et ouverture d'un centre de loisirs). Réfléchir à la création d'une nouvelle école au nord de la commune

- Phase préalable avec choix du maître d'œuvre (réalisée).

20%



11 / ENCOURAGER l'implantation :

- d'associations tournées vers l'économie sociale et solidaire
- d'entreprises à impact social et écologique

La Ville accompagne des associations sociales et solidaires en leur mettant notamment à disposition des locaux.

En partenariat avec la CAPV, la Ville accompagne les porteurs de projets sociaux et/ou dans les domaines du développement durable.

25%





12 / LUTTER contre l'habitat indigne, mettre en place le permis de louer et de diviser et accompagner les copropriétés en difficulté

• La Ville mène une veille active à l'encontre des marchands de sommeil et réalise des visites régulières dans des locaux où elle a des suspicions. Le « permis de louer » nécessite un important travail au quotidien avec un résultat qui reste à confirmer. La Commune a pris la décision de vérifier l'efficacité du dispositif sur les villes de la CAPV qui vont le mettre en place, avant de décider de son développement sur le territoire. Concernant les copropriétés en difficulté, prise de contact avec CDC Habitat et programmation d'un rendez-vous avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour voir quel accompagnement ceux-ci pourraient apporter.

60%

13 / PORTER le projet d'une ville inclusive et favoriser l'ouverture d'une classe dédiée aux enfants présentant des signes autistiques

• Sensibilisation et formation des agents communaux. Mise en place d'un référent handicap. Création d'un groupe de travail transversal (élus, agents, partenaires extérieurs institutionnels et associatifs, Deuillois...) dont l'objectif est de trouver des idées novatrices issues de l'intelligence collective. Depuis 2020, la Ville participe au DuoDay, opération de sensibilisation autour du handicap. Mise en place en 2021 des Tables rondes « Ville inclusive » pour sensibiliser à diverses thématiques, et les mettre en lien avec les institutions et professionnels des domaines concernés.

Le CCAS a renforcé ses compétences d'accueil, d'accompagnement, d'aide et d'orientation des personnes en situation de handicap avec le service d'accessibilité (Octo'Bus). Dynamisation de l'Épicerie sociale et solidaire (ateliers d'accompagnement des bénéficiaires pour la gestion du budget, l'estime de soi, l'alimentation et la nutrition). Accueil des enfants en situation de handicap sur les temps périscolaires et les vacances scolaires avec un accompagnement humain dédié.



80%

• Prise de contact et discussions en cours avec les associations et l'Éducation Nationale afin d'étudier les solutions existantes sur les différents territoires et proposer un dispositif qui correspondra le mieux aux besoins identifiés.

20%

14 / LUTTER contre les inégalités entre les femmes et les hommes

• Charte de l'égalité femmes/hommes. Formation du personnel communal.

80%



15 / ACCOMPAGNER la création d'une association de commerçants et d'entrepreneurs

- Mise en place de l'application « Click Clac Deuil-La Barre », plateforme qui référence et propose les produits de commerçants locaux. D'autres fonctionnalités seront prochainement opérationnelles comme la livraison de courses pour les personnes âgées ou isolées.

50%



16 / INITIER un festival de la Jeunesse et des Jeunes Talents et mettre en place un Conseil des Sages

- 45 entretiens individuels ont été réalisés avec des talents deuillois afin de créer un réseau artistique et culturel local. Volonté de mettre en place une programmation avec ces talents amateurs et professionnels. Rencontre avec différents partenaires afin d'identifier les dispositifs solidaires existants sur les autres territoires et s'inspirer des solutions les plus pertinentes.

40%

17 / CRÉER plusieurs brigades de prévention sécurité au sein de la Police Municipale

- Une première brigade de nuit a été créée en janvier 2021 afin de pouvoir assurer des patrouilles du mercredi au samedi, et ce jusqu'à 2h du matin. Dans quelques mois, une seconde brigade de nuit sera constituée pour assurer une continuité de service du dimanche jusqu'au mardi avec la même amplitude horaire.

70%

18 / MAÎTRISER l'urbanisation de la commune tout en respectant les obligations de l'État

- La Ville a refusé 5 permis de construire pour plus de 500 logements : ce nouvel apport de population ne pouvant être absorbé par la commune, laquelle continue de travailler avec l'EPIFIF sur de petites opérations de transformation d'habitats en logements sociaux. La Ville reste vigilante sur de futures opérations immobilières afin d'imposer notamment une mixité dans l'offre locative et le parcours d'accession à la propriété.

80%

19 / RÉNOVER le centre-ville, le quartier des Mortefontaines, valoriser le quartier de La Barre

- En centre-ville, deux nouveaux commerces de bouche s'installeront dans les semaines à venir, les baux commerciaux étant déjà signés. Le quartier des Mortefontaines a vu son marché rénové grâce au « Chantier jeunes » (remise en peinture, remplacement du sol, retrait des claustras et pose de portes coulissantes). Par ailleurs, la Ville travaille avec l'opérateur foncier d'Île-de-France sur l'îlot Poste/commissariat pour développer l'offre de logements.

40%

20 / ACCÉLÉRER la régularité du nettoyage des rues en faisant davantage appel à la Régie de Quartiers

- Révision du circuit de nettoyage des voiries. Toutes les rues de la commune sont nettoyées au moins une fois par mois. Entre 6 et 7 passages lors des jours de ramassage des encombrants.

80%



Week-end de fête

pour le Printemps de l'Env



Le Printemps de l'Environnement est enfin de retour ! Rendez-vous les 19 et 20 mars, le 20 mars étant le premier jour du printemps. Découvrez le programme !

Samedi 19 mars

BOURSE AUX GRAINES ET AUX PLANTES PRINTANIÈRES

Au moment de démarrer les premiers semis, participez à un échange de graines, de petits plants de légumes et de fleurs entre habitants. Apportez les trésors de vos jardins, rencontrez et échangez avec d'autres amateurs de jardinage lors d'un moment convivial... Divers stands et animations vous seront proposés : atelier rempotage par l'association *Simplement vert*, conseils des agents des espaces verts et des Jardiniers de la Côte, grainothèque, découverte du cocott'arium, distribution de graines, de plants et de compost.

À cette occasion la Ville souhaite actualiser le **PERMIS DE VÉGÉTALISER** permettant à chacun de s'impliquer pour la végétalisation de Deuil-La Barre et d'être ainsi acteur du « Plan Vert ». Vous rêvez de devenir jardinier(ière) de votre quartier, de faire pousser vos plantes préférées au coin de votre rue, d'investir un pied d'arbre pour y semer des fleurs, de faire courir des plantes grimpantes sur un mur ou de transformer un potelet en installation végétale ? Ce permis est fait pour vous !

Un petit panneau, destiné à matérialiser le lieu à fleurir et à expliquer la démarche au public, vous sera remis à votre inscription.

Vous n'êtes pas disponible le 19 mars ? Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site de la Ville (deuillabarre.fr) ou le récupérer à l'accueil en mairie avant de le soumettre par mail à permis-vegetaliser@deuillabarre.fr.

>>> **Rendez-vous le samedi 19 mars**
De 10h à 17h / Place de l'Église



ironnement

Dimanche 20 mars

De 9h à 12h

Opération de nettoyage Zone naturelle du Moutier

Chaque habitant est invité, en tant que citoyen, au ramassage des déchets, responsables d'une pollution visuelle et environnementale, au niveau des terrains situés de part et d'autre du **Chemin du Tour du Parc**. Nous comptons sur vous ! Les sacs, gants et outils nécessaires seront fournis.



>>> Rendez-vous Chemin du Tour du Parc au débouché de la première section de la Coulée verte.*

De 14h30 à 16h

DÉCOUVERTE DES SENTIERS de la Côte de Deuil



Avec ramassage des déchets rencontrés sur le parcours pour ceux qui le souhaitent. Matériel fourni avant le départ de la balade à 14h30.

>>> Rendez-vous au terrain municipal, à l'angle des rues Bourgeois et de Verdun.* ■

*** Pour vous pré-inscrire :
naturerespectee@deuillabarre.fr**



MÉMENTO
Je découpe
et je conserve !



DANS LE BAC JAUNE... SÉPARÉMENT !

> COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

• **Le vendredi matin**
(pavillons et collectifs)
Bac à sortir la veille au soir.



> DÉCHETS CONCERNÉS :

- **Tous les emballages en plastique**
- **Tous les emballages métalliques**
- **Tous les papiers (magazines, prospectus, catalogue, enveloppes, courriers,...)**
- **Toutes les briques alimentaires et tous les cartons aplatis**

DES ERREURS DE TRI QUI COÛTENT CHER

- Déchets recyclables jetés en sac ou déchets imbriqués **X** Refus de tri
- Emballages non vidés **X** Surpoids, refus de tri
- Présence de déchets non recyclables (déchets alimentaires, couches, jouets, décorations...) **X** Refus de tri

> Les refus de tri sont envoyés à l'incinération doublant les coûts de transport et de traitement pour la collectivité.

> Le coût du tri ou de l'incinération est basé sur le poids des déchets à traiter. Tout surpoids augmente les coûts pour la collectivité.

> Les déchets recyclables non valorisés sont une perte de revenus pour collectivité.



Consultez le guide du tri et retrouvez plus d'infos sur le site du Syndicat Emeraude

www.syndicat-emmaude.fr



**DEUIL-LA BARRE
J'ÉL'AI ME
LA RESPECTE**

Ville de **Deuil-La Barre**

Deuil-La Barre devient « Territoire engagé pour la Nature »

C'est l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) qui, en décembre 2021, a reconnu l'engagement de la Ville dans cette démarche soutenue par l'Office Français de la Biodiversité et l'Agence Eau Seine-Normandie.



La parole à
Alain CHABANEL

Alain Chabanel, adjoint au Maire délégué à l'Environnement, en dit plus sur ce dispositif.

Quel est l'intérêt d'un tel dispositif ?

Alain Chabanel : Entrer dans ce processus va permettre à notre collectivité de développer et valoriser un plan d'actions territorial en faveur de la biodiversité. La Ville va bénéficier d'un accompagnement pour formaliser son programme d'actions, renforcer ses connaissances et compétences en matière de biodiversité, accéder plus facilement aux financements existants et échanger autour des pratiques avec les autres collectivités dans le cadre du « club des engagés ».

Quels sont les objectifs de « Territoire engagé pour la Nature » ?

A.C. : Ils sont multiples. Tout d'abord, le dispositif se donne pour première mission d'intégrer de la biodiversité dans l'ensemble des projets et domaines de compétence de la commune (urbanisme, gestion des espaces, éducation, culture...). Il permet aussi d'aller

plus loin en matière de réflexions et d'actions touchant aux bonnes pratiques de la collectivité (traitement des espaces verts, végétalisation de zones minérales, choix des espèces plantées, réduction de la pollution lumineuse...etc), là où elle a les moyens d'agir directement.

Le dispositif a deux autres objectifs non moins importants. C'est d'une part de travailler à la mobilisation des acteurs du territoire avec l'élaboration de projets en partenariat (associations, acteurs économiques...). D'autre part, c'est de mettre en œuvre des démarches associant les citoyens à la préservation de la biodiversité. Je pense ainsi, à titre d'exemple, à notre projet d'Atlas de la biodiversité qui va prochainement être mis en œuvre en impliquant des Deuillois volontaires.

À quoi la Ville s'engage-t-elle en entrant dans ce dispositif ?

A.C. : L'implication de la collectivité se décline sur une douzaine d'engagements parmi lesquels : s'associer à d'autres acteurs pour la mise en œuvre de sa stratégie biodiversité (agences, associations de protection de l'Environnement, bureaux d'études...), mettre

en place de nouvelles mesures de préservation sur les espaces gérés par la Ville dans les trois années à venir, élaborer un programme de protection d'habitats naturels, mettre en place un processus participatif relatif à la biodiversité et engager au moins une action d'éducation à la nature.

Comment le « Plan vert », décliné en 2021, s'intègre-t-il dans ce dispositif ?

A.C. : Le label « Territoire engagé pour la Nature » recoupe de nombreux items déjà présents dans le « Plan vert », tout en étant plus large. Il renforce ce plan en engageant la collectivité à réaliser des objectifs dans les trois prochaines années, en mobilisant les financements adaptés à leur mise en œuvre et en bénéficiant d'aides à la décision. ■





Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'Aéroport Roissy-Charles de Gaulle est en cours de révision pour répondre à la directive européenne 2002/49/CE, laquelle impose un cadre commun aux états membres pour lutter contre les nuisances sonores des infrastructures de transports terrestres, les aéroports et les industries. Le précédent plan avait été adopté en novembre 2016.

Dans sa séance du 14 février, le Conseil municipal de Deuil-La Barre a voté une délibération demandant à Monsieur le Préfet l'inscription dans le PPBE 2022-2026 de nouvelles mesures permettant de protéger les populations survolées et de réduire l'impact du bruit qui engendre une atteinte grave à la santé des Deuillois. Pour en connaître les détails, vous pouvez vous reporter à la délibération consultable sur le site de la Ville, rubrique « Conseil municipal ».

Une consultation du public sur le PPBE de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle est en ligne sur le site de la préfecture PPBE, jusqu'au 22 mars. Exprimez votre opinion sur ce plan qui non seulement n'adopte aucune nouvelle mesure réelle, mais annonce, a contrario, une aggravation de la situation avec un objectif affirmé de 180 000 mouvements supplémentaires envisagé pour les prochaines années : www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr. ■

INFO+

Deux élus deuillois étaient présents à la manifestation organisée devant la Préfecture de Cergy le 20 janvier, aux côtés d'associations environnementales, dans le but de s'opposer à la nouvelle version du PPBE. Une délégation portée notamment par Alain Chabanel, adjoint au maire délégué à l'Environnement, a été reçue par le directeur de cabinet du Préfet du Val d'Oise. Les demandes et les doléances, rappelées dans la délibération de Deuil-La Barre du 14 février, ont été déclinées à l'attention du Préfet. Un véritable enjeu de santé publique. ■



Projet de SUPPRESSION du PN4

Quel plan
de circulation
pour le futur ?

L'enquête publique se termine : le moment est venu d'ouvrir le débat sur le futur plan de circulation de la ville avec les habitants !

Dans le cadre de la suppression du passage à niveau de la gare de Deuil-Montmagny, une enquête publique a eu lieu du 10 décembre 2021 au 19 janvier 2022. Pas moins de 70 Deuillois ont pris part à cette étape réglementaire de la vie du projet en déposant leur avis sur les registres et en ligne. À partir de ces contributions, et après rédaction d'un rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Préfet du Val d'Oise jugera de l'opportunité de déclarer le projet d'utilité publique.

De nombreux participants affichent leur satisfaction de voir fermer le passage à niveau. Beaucoup de remarques sont faites sur la construction des deux ouvrages : **le passage souterrain (PASO)**, pour les flux piétons ainsi que les rampes pour les modes doux et les personnes à mobilité réduite (PMR) au niveau de la gare, et, à la Plante des Champs, **le pont rail (PRA)** avec un gabarit de 4,10 m pour rétablir les flux routiers des véhicules légers, bus et véhicules de secours.

Le sujet évoqué par de nombreux habitants concerne les impacts du projet sur les circulations routières et piétonnes.

La Municipalité va donc travailler sur le futur plan de circulation. Pour ce dossier complexe, elle fera appel à un cabinet d'études spécialisé pour l'accompagner dans sa réflexion.

Plusieurs liaisons routières vont être créées dans le cadre du projet :

- Prolongement de la rue Guynemer existante dans le secteur du lycée, avec piste cyclable ;
- Création d'une boucle de circulation rue Guynemer/rue des Lévrier, pour rejoindre l'Avenue de la Gare côté Montmagny ;
- Nouvelle voirie de raccordement au pont rail (PRA) « Plante des Champs » qui débouchera sur la Place Jean Moulin : elle sera réaménagée pour gérer au mieux les nouveaux flux. L'actuelle ruelle de la Plante des Champs, avec le petit pont, sera conservée et aménagée en voie douce pour sécuriser les cheminements des piétons et les vélos, qui n'emprunteront pas le PRA.
- Un giratoire multi directionnel viendra compléter ces nouvelles infrastructures, à la Plante des Champs, pour gérer les flux de circulation.

Évolutions du plan de circulation projeté dans le futur :

- Requalification de la rue Jean Bouin, élargie, mise à double sens, avec des trottoirs et une piste cyclable, et aménagement d'un débouché sur la rue Gallieni. Ce nouvel axe permettra, depuis la RD928 à la Place de la Barre et via la rue du Château (également rénovée dans sa totalité), d'éviter à de nombreux véhicules de traverser le centre-ville et donc d'apaiser le cœur historique.
- Deux nouveaux axes routiers pour désenclaver la ville : **le Barreau Théophile Gautier sur Montmagny** en direction de Villetaneuse, Pierrefitte et vers la RN1, et **le Barreau Abel Fauveau sur Deuil**, pour rejoindre la RD 928 vers les 3 Communes et désenclaver le quartier de la Galathée.
- **Création d'une boucle de circulation dans le quartier de la gare de Deuil Montmagny** pour fluidifier les circulations et faciliter l'accès aux commerces et à la gare. L'espace libéré aux abords du passage souterrain piéton sera un atout pour redynamiser le quartier et créer des placettes en faveur de ses habitants.



Flashez
pour retrouver
le plan détaillé
des changements

Les itinéraires des bus empruntant les nouvelles voiries vont évoluer et de nouveaux points d'arrêt seront créés dans le secteur du lycée et place Jean Moulin. Une refonte de la ligne 337 est envisagée pour la desserte du nord de la ville.

Sur l'ensemble de la commune sera mis en place un réseau de voies cyclables, y compris sur les chaussées à sens unique et à 30 Km/h pour les véhicules, lesquelles vont être aménagées pour permettre leur mise à double sens pour les cyclistes. ■



PLUS D'INFOS

Retrouvez le plan détaillé des changements à venir en ville avec la suppression du PN4

>>> sur www.deuillabarre.fr

>>> rubrique « Grands travaux »



De nouvelles mesures de sécurisation

Stationnement courte durée

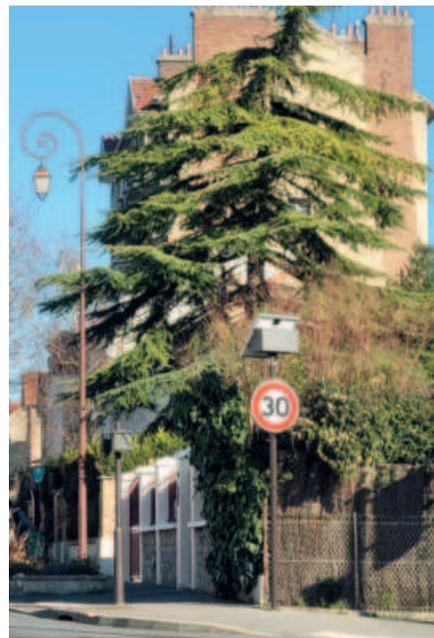
Pour palier la suppression du stationnement rue Jean Bouin (remise en état), devant le Conservatoire de Musique, (mesure prise dans le cadre des travaux du SIARE pour le passage des camions), de nouvelles places de stationnement de courte durée sont disponibles devant la patinoire.

Passage à 30 km/h

Une partie du Boulevard de Montmorency ainsi que les rues Charles-de-Gaulle et de la Gare sont concernées. Des panneaux lumineux sont présents pour vous le rappeler !

Parking réaménagé

Le parking des tennis couverts a été agrandi et le portique élargi pour faciliter l'accès des véhicules.



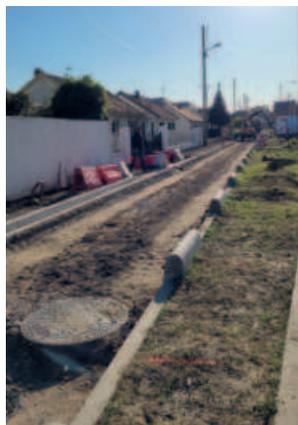
Les autres travaux en ville

Rue Bourgeois

Entre janvier et fin février, des travaux ont été menés sur le réseau électrique situé rue Bourgeois, entre la rue de Verdun et la rue Haute. Une intervention, menée par une entreprise missionnée par ENEDIS, qui a impacté la circulation et le stationnement dans cette zone.

Rue Jacques Cartier

Depuis le début février, et jusqu'à la mi-mars, la rue Jacques Cartier est en réfection. Menés par l'entreprise Fayolle, ces travaux, qui comprennent la création d'un trottoir, sont financés en partie par l'Agglomération Plaine Vallée. ■



TRAVAUX ou CONSTRUCTION

Les règles à connaître

Vous souhaitez donner un coup de frais à la façade de votre maison, créer une véranda ou faire construire une piscine dans votre jardin ? Ces travaux nécessitent souvent une autorisation de la Mairie. Voici les règles qui s'appliquent.

AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

(dans une construction) :

- Aucune formalité si les travaux ne modifient pas l'aspect extérieur, ne s'accompagnent pas d'un changement de destination, ne créent pas de niveau supplémentaire, ni de surface supplémentaire supérieure à 5m².

ABRI DE JARDIN

- Déclaration préalable de travaux si **entre 5 et 20m²**
- Permis de construire **au-delà de 20m²**.

TRAVAUX EXTÉRIEURS

(ravalement, modification de porte, toiture, changement de fenêtres...) :

- Déclaration préalable de travaux.

PANNEAUX SOLAIRES

- Déclaration préalable de travaux.



1 Votre demande d'urbanisme en 7 étapes

Renseignez-vous sur les règles applicables sur votre terrain

- >>> sur www.deuillabarre.fr
- Sur RDV au Service Urbanisme (mail à urbanisme@deuillabarre.fr)
- Lors des permanences CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), sur rendez-vous en mairie (dates sur le site de la Ville).

2

Retirez votre dossier

- >>> sur www.service-public.fr
- Auprès du Service Urbanisme.

3

Déposez votre dossier renseigné

- >>> sur www.deuillabarre.fr
- (Dépôt des autorisations d'urbanisme dématérialisées - Portail GNAU)
- Auprès du Service Urbanisme.

4

4 Votre demande est examinée par le Service Urbanisme

- À partir du Code de l'urbanisme, du PLU et des autres règlements opposables (Bâtiment de France, assainissement...).

5 Délai d'instruction

À la réception du dossier complet :

Permis de construire : Maison >>> 2 mois. Immeuble, ERP... >>> entre 3 et 5 mois.

Déclaration préalable >>> 1 mois.

- L'absence de réponse dans ces délais vaut autorisation dans la majorité des cas. • Allongement du délai d'un mois si le bien est situé dans le périmètre de l'Architecte des Bâtiments de France.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU), C'EST QUOI ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un ensemble de documents permettant d'organiser au mieux le développement urbain de la ville, en respectant le cadre de vie et les espaces naturels. Approuvé par le Conseil municipal du 16 décembre 2019, il vise notamment à encadrer, d'un point de vue juridique, les constructions ou le stationnement, selon les différentes zones de la commune.

Plan cadastre : cadastre.gouv.fr / Plan cadastral et zonages: www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Règlement du Plan Local d'Urbanisme : www.deuillabarre.fr

Bon à savoir : les demandes de certificat de conformité d'assainissement sont à effectuer auprès de la CAPV.

CONSTRUCTION D'UNE MAISON

- Permis de construire.

TERRASSE

- Aucune formalité si de plain-pied.

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT

(véranda ou garage accolé à une construction) :

- Déclaration préalable de travaux si **inférieur à 40m²**
- Permis de construire **au-delà de 40m²** ou si votre habitation **dépasse 150m²** après travaux.



COMMERCE

- Demande d'autorisation de travaux (aménagement intérieur) et déclaration préalable de travaux si travaux sur façade (store banne, panneau, bandeau...)

>>> Les demandes d'enseigne doivent être faites auprès de la Direction départementale des Territoires (DDT).

CHANGEMENT DE DESTINATION

(exemple : logement devenant un commerce ou inversement) :

- Déclaration préalable de travaux, même sans travaux
- Permis de construire si modification de la façade ou structures porteuses.

OUVERTURE OU RÉAMÉNAGEMENT D'UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

- Autorisation de travaux.



PORTAIL / CLÔTURE

(mur, grillage, palissage...) :

- Déclaration préalable de travaux.



PISCINE ENTERRÉE

- Déclaration préalable de travaux pour un bassin supérieur à 10m² et inférieur ou égal à 100m²
- Permis de construire pour un bassin supérieur à 100m²
- Pas de formalité pour un bassin inférieur ou égal à 10m².



Attention : Si les travaux ne sont pas soumis à une autorisation d'urbanisme, l'administré doit cependant respecter le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

6

Affichage de l'autorisation de travaux

De manière visible depuis la rue pendant 2 mois consécutifs minimum et durant toute la durée des travaux. Autorisation affichée en parallèle au service Urbanisme. C'est le début de la période de recours par des tiers.

7

Déposer votre DAACT

La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux déclenche la visite de non-contestation et facilite la revente de votre bien.



NOUVEAU

VOS DÉMARCHES D'URBANISME

en ligne, c'est possible !

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) permet de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme directement sur une plateforme dédiée. Ce dispositif gratuit simplifie les démarches, du dépôt au suivi de l'avancée du traitement des demandes. Son accès peut se faire via « FranceConnect » ou avec la création d'un compte sur le portail GNAU de la ville disponible sur deuillabarre.fr (rubrique « Urbanisme »)

À NOTER !

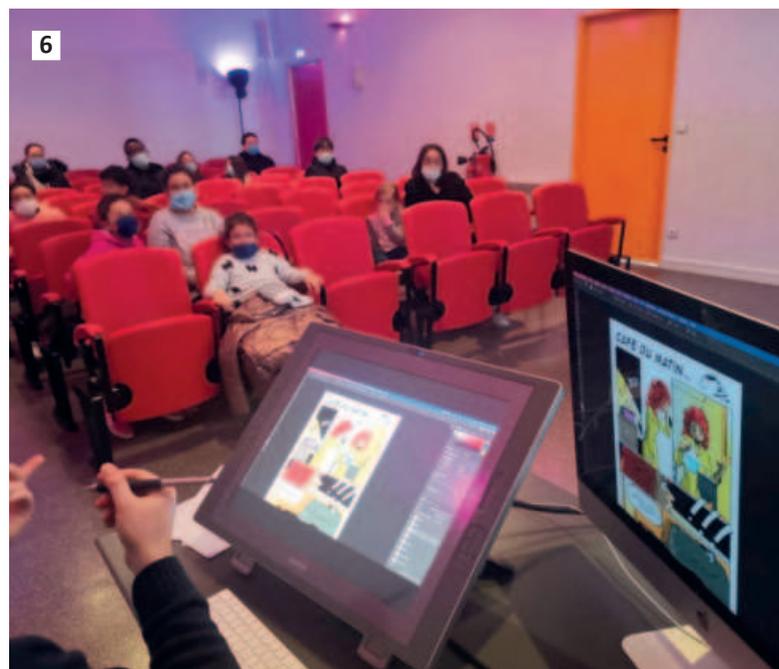
Le dépôt sous format papier reste possible. ■



**1****5****2****3****4**

COUP DEUIL Retour en images

1/ Samedi 15 janvier : Inauguration de l'exposition « Regards d'artiste sur Deuil » présentée jusqu'au 23 avril au Musée Michel Bourlet. **2/ Mercredi 19 janvier :** Les grands élèves du Conservatoire de Musique M. Cornet ont fait leurs solistes à l'Église Saint-Louis. **3/ Samedi 22 janvier :** Quatre musiciens et une « roue de la fortune musicale », telle était la recette du concert interactif **Jukebox**. **4/ Dimanche 23 janvier :** Le tennis de table à l'honneur des **Rencontres Familles**, organisées au complexe Alain Mimoun. **5/ Mardi 25 janvier :** **Distribution de compost** et opération de transfert des contenus des bacs du site de compostage collectif installé dans le parc Victor Labarrière. **6/ Samedi 29 janvier :** **Le C2i a fêté la BD :** l'artiste deuillois Patrick Lemerle a offert une performance live destinée à tout savoir sur la création d'une planche de BD. **7/ Samedi 5 février :** **Matinales Participatives** dans le quartier Blancport/Lac Marchais. **8/ Samedi 5 février :** Plongée dans l'univers des comédies musicales avec le concert « **The Best of Broadway** ». **9/ Jeudi 10 février :** **3^e table ronde sur la thématique de la dyslexie** et des autres troubles DYS, dans le cadre du projet « ville inclusive ». **10/ Lundi 14 février :** Pour la **Saint-Valentin** l'amour s'est affiché sur les panneaux en ville. **11/ Vendredi 18 février :** **Soirée Afterwork « Bal masqué »** à la salle des fêtes. **12/ Samedi 19 février :** « **C2i Session Gaming** », 1^{er} tournoi dédié aux jeux-vidéo, avec plus de 40 joueurs, amateurs et professionnels. **13/ Lundi 21 février :** **Atelier cuisine** pour les enfants des accueils de loisirs avec le chef Michel Nugues. ■

**6**



8



9



7



12



11



10



13

Sabrina GHADAOUIA

la biologie comme vocation

Arrivée à Deuil-La Barre à 6 ans, Sabrina Ghadaouia, suit sa scolarité à l'école des Mortefontaines, au collège Diderot, puis au lycée Camille Saint-Saëns. Élève brillante, elle entre en médecine puis change ses plans et intègre l'université Pierre et Marie Curie à Paris pour vivre sa passion : la biologie. « *En 2^e année de licence, j'ai fait un stage d'été dans un laboratoire au CNRS : ces deux petits mois d'expérience m'ont confirmé que je voulais faire de la recherche. Ça paraissait être le boulot parfait* », explique celle qui fêtera ses 30 ans en juillet 2022.

De Deuil-La Barre à Yale

La suite de son parcours est pour le moins bluffante. Après sa licence, elle s'envole pour le Québec pour suivre un Master de biologie moléculaire et cellulaire à l'Université de Montréal. Elle travaille alors sur un projet centré sur le vieillissement cellulaire, dans un laboratoire du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CRCHUM). Un projet qui prend des proportions conséquentes auxquelles ni elle, ni le Docteur Rodier, son superviseur au sein de l'Institut du Cancer de Montréal, ne s'attendent. Et pour cause, son travail, mené avec un autre étudiant, conduit à la publication des résultats dans une importante revue scientifique anglaise, « *Nucleic Acids Research* », en 2021. « *Je débutais, c'était une première expérience donc on pensait à une erreur* », se souvient-elle. Mais à force d'expérimentations, elle découvre que les cellules saines prolifèrent même si elles possèdent des dommages à leur ADN télomérique, ce qui peut amener à l'apparition de cancers. De quoi ouvrir des perspectives de recherche !

Entre temps, elle quitte Montréal pour l'Angleterre et se lance dans un doctorat. « *Je suis partie affronter le mauvais temps et la malbouffe de Manchester pour faire ma thèse sur la biologie du développement* », s'amuse Sabrina avant de détailler : « *Ce qui m'intéressait c'était de comprendre tous les mécanismes qui mènent à la formation de tous les tissus d'un être vivant. C'est quelque chose qui me fascine depuis ma licence.* »

En 2021, thèse en poche, elle se rend à l'université de Bristol, où elle obtient son premier emploi post-doctorat. « *Je suis dans un laboratoire qui se concentre sur l'infertilité féminine, surtout celle liée à l'âge, détaille la chercheuse. On essaie de comprendre pourquoi, après un certain âge, les femmes ont plus de difficulté à mener une grossesse à terme. Cela peut aider toutes les thérapies d'assistance à la procréation comme la fécondation in vitro.* » « *Typiquement, poursuit-elle, l'un des pans de ma recherche est de comprendre comment certains traitements anti-cancéreux, comme la radiation ou la chimiothérapie, créent des dommages à l'ADN des ovocytes. Cela peut aider à limiter les dégâts, trouver des*

façons de les protéger... Le but est d'apporter de la compréhension sur ce qui nous entoure avant d'apporter des solutions. »

Toutefois, après cinq ans en Angleterre, Sabrina s'apprête à refaire ses bagages : pas pour Deuil-La Barre où elle revient 2 à 3 fois par an, mais pour les États-Unis où elle évoluera dans l'une des plus prestigieuses universités du monde : Yale. « *Ce n'est pas de mon fait ! Mon chef d'équipe actuel, Docteur Mogessie, va déménager à Yale, dans le Connecticut. Il emmène toute son équipe avec lui* », se réjouit-elle.

Cet incroyable parcours, Sabrina l'affirme : il est en grande partie dû à la « *chance* » et au « *hasard* ». Les circonstances de sa rencontre avec le Docteur Mogessie en témoignent : « *Lors d'une conférence, il a remplacé une personne malade. J'ai eu un coup de cœur pour son travail, on a échangé nos coordonnées et quand j'ai fini ma thèse, je lui ai écrit.* » Et la chercheuse d'ajouter : « *Quand j'ai quitté Deuil-La Barre, je n'avais pas en tête qu'à 30 ans, je serais à Yale.* »

...

Quand j'ai quitté Deuil-La Barre, je n'avais pas en tête qu'à 30 ans je serais à Yale

...

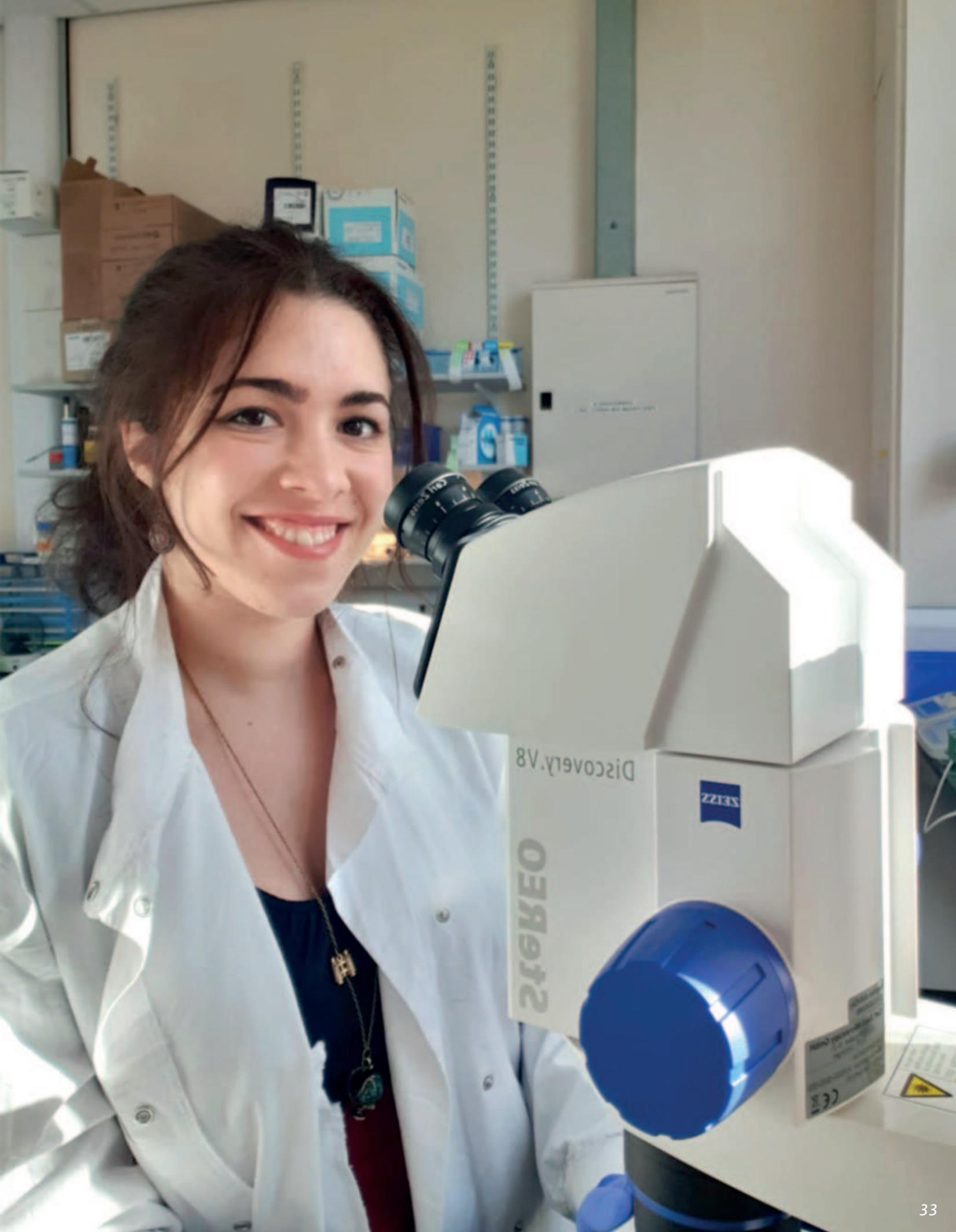
À quoi ressemble son quotidien de chercheuse ?

« *Je fais des expériences, notamment sur des ovocytes de souris, et je collecte des données que j'analyse pour tirer des conclusions. C'est beaucoup d'optimisation car, quand on commence un projet, on ne sait pas quelle est la meilleure façon de procéder : traitement, dosage... Ce qui explique pourquoi la recherche est longue. Cela demande beaucoup de patience et de résilience. Et un grand optimisme car l'échec fait partie du quotidien* », témoigne Sabrina qui poursuit : « *L'objectif, c'est d'avoir ce qu'en sciences on appelle 'une histoire', un fil qui explique le raisonnement qui a mené aux résultats. Le but ultime c'est de publier dans un*

journal scientifique pour que le travail soit revu par d'autres chercheurs. C'est très important pour obtenir des fonds. »

Jamais sans son violon

Sabrina a une autre grande passion : la musique. « *J'ai commencé le violon à l'école de musique avec Marléni Batola, puis avec le directeur actuel, Benjamin Ducasse* », confie celle qui a fait les classes CHAM au collège avec Corinne Mora, et qui a obtenu la note de 20 au bac de musique. « *À cette époque, je faisais beaucoup de classique. Quand je suis allée à Montréal, mon violon m'a suivi : j'ai rejoint des groupes de folk et de musique traditionnelle québécoise.* », raconte Sabrina. Elle joue alors dans un groupe baptisé Orange Mist, et se produit dans les cafés et les marchés. « *Puis je l'ai emmené à Manchester où j'ai joué dans un groupe de folk anglaise et, en ce moment, à Bristol, je joue dans un orchestre symphonique* », assure la musicienne à qui l'on souhaite une suite de parcours sans fausse note. ■



COMMERCES



Bienvenue au restaurant LE 7ÈME COURT

C'est au sein du Tennis Club de la Source que vous trouverez Le 7ème court, restaurant qui, selon ses créateurs, « célèbre les plaisirs simples ».

Cet établissement, c'est une histoire d'amitié entre Marion et François. « On se connaît depuis une dizaine d'années. On a travaillé au Fouquet's ensemble, sur les Champs Elysées » explique la restauratrice de 34 ans, deuilloise. « Lors de notre rencontre, on a parlé de notre envie de monter un petit resto, bonne franquette. On s'est lancés », raconte François, 33 ans. Les deux amis ouvrent les portes du 7ème court le 4 janvier 2022.

AU MENU ?

Deux plats par semaine, une carte snack (croque-monsieur, nuggets, paninis, frites...) et, le dimanche, un brunch. Une carte et un concept qui évoluera aux beaux jours.

Avis aux gourmands, Le 7ème court vous accueille **tous les jours à midi, sauf le lundi, et le dimanche de 11h à 15h.**

Réservation obligatoire au préalable au 06 09 06 07 93 ou au 01 39 83 46 40 ou par mail sur contact@7eme-court.com

POURQUOI « LE 7ÈME COURT »

« C'est une analogie au golf ! 19^e trou, c'est l'instant d'après la partie pour prendre l'apéro. Là c'est pareil, il y a 6 courts donc ici c'est le 7ème ! », expliquent les deux amis qui ont fait leur choix après moult discussions avec Jean-Pierre Karsenty, secrétaire du club et ancien champion du Val d'Oise. ■



Le Marché des Mortefontaines

L'ACTUALITÉ DU MARCHÉ DES MORTEFONTAINES

Les travaux de réfection du Marché des Mortefontaines se poursuivent. Aussi, les commerçants en profitent pour embellir leurs stands.

Retrouvez votre marché rénové LES MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS MATIN et ne manquez pas les animations à venir :

- **Samedi 26 mars**
Stand Pop-corn et barbe à papa dans le cadre du Boom Carnaval
- **Samedi 16 avril**
Distribution de chocolats et déambulations de mascottes pour Pâques. ■



EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe « Vivons Notre Ville »

Monsieur le ministre, cela fait 30 ans que l'on vous attendait.

Jeudi 17 février, Monsieur Gérard DARMANIN, ministre de l'Intérieur, a officiellement inauguré le nouveau Pôle Sécurité Police Nationale – Police Municipale de Deuil-La Barre.

Les premières discussions relatives au projet d'un nouveau commissariat pour remplacer celui de la rue Eugène Lamarre, vieillissant et insalubre, date de 1990. En 2013, cette construction était évaluée à 7 millions d'euros hors taxes. Le chemin a été long et n'a pas manqué d'obstacles ni d'embûches.

C'est à force de pugnacité, de volonté et de détermination qu'avec Slimann TIR, adjoint au Maire chargé de la Sécurité et de la Prévention, nous avons su imaginer, fédérer, coordonner, mobiliser des moyens financiers et humains et rassembler tous les partenariats sans jamais baisser les bras !

C'est le témoignage du nécessaire engagement des élus locaux pour faire avancer la cohérence des actions de sécurité aux côtés des services de l'État.

Ce Pôle Sécurité est d'avant-garde. En regroupant Police Nationale et Police Municipale, il témoigne d'une « coproduction » au service de nos concitoyens. La Ville a acquis les locaux de l'ancienne CPAM à hauteur de 567 000 euros et a revendu à l'État la partie destinée à l'accueil de la Police Nationale pour 283 500 euros. Sur un investissement total de 1,3 millions d'euros, l'État a apporté 300 000 euros, la Région Île-de-France a participé pour 390 000 euros, la CA Plaine Vallée pour 256 600 euros et le Département du Val d'Oise pour 44 000 euros.

Les travaux de rénovation des anciens locaux de la CPAM ont notamment été réalisés avec l'intervention d'un « chantier jeunes ». Cela démontre combien il est parfois plus intéressant de rénover plutôt que de construire, à la fois en termes financiers mais aussi au titre du développement durable.

La présence du Ministre à Deuil-La Barre était aussi un message fort de confiance pour les élus locaux, pour l'équipe municipale qui m'entoure afin de répondre aux légitimes attentes des Deuillois.

Cela fait 30 ans que nous attendions l'aboutissement de ce projet porté à bout de bras par notre équipe avec une nouvelle dynamique depuis 2014. Nous l'avons dit, nous l'avons fait !

Muriel Scolan, Maire de Deuil-La Barre et l'équipe « Vivons Notre Ville »
www.scolan2020.fr/ / [f](https://www.facebook.com/muriel.scolan) @muriel.scolan

Groupe d'opposition « Ensemble pour Deuil-La Barre »

Fermeture du passage à niveau PN4 : où est le projet de plan circulation ?

L'enquête publique concernant le projet de fermeture du PN4 s'est déroulée du 10 décembre au 19 janvier dernier. Si, du fait de son caractère très accidentogène, cette fermeture nous paraît nécessaire, les conditions de mise en œuvre et les conséquences en termes de mobilité et d'impacts sur les habitants de la commune et sur l'environnement nécessitent une grande vigilance.

Il nous paraît important notamment :

- d'augmenter la largeur du passage piéton de façon à rendre sa traversée moins anxiogène pendant la nuit ou en cas de faible affluence
- d'élargir les rampes d'accès de façon à faciliter le croisement des usagers (vélos et piétons)
- de mettre en place un dispositif d'accompagnement des commerçants du quartier de Deuil-Montmagny pendant les 18 mois de travaux annoncés.

Il est surtout dommage qu'aucun projet de plan de circulation n'ait été présenté par la commune à l'occasion de l'enquête publique. La fermeture du PN4 et la déviation vont en effet profondément modifier les flux de circulation sur notre ville et les villes avoisinantes. C'est l'occasion d'anticiper les reports de circulation sur certaines voies mais également de repenser et de promouvoir les modes de déplacements doux non polluants.

Présentation d'une motion anti-BIP en conseil communautaire : une occasion manquée

Vincent GAYRARD, élu communautaire de notre groupe EDLB, a souhaité présenté au dernier conseil communautaire de Plaine Vallée une motion contre le projet routier de l'avenue du Paris.

De façon totalement anti-démocratique et pour des raisons parfaitement fallacieuses, le président Luc STREHAIANO a refusé. Un tel mépris à l'encontre des habitants des villes concernées est assez hallucinant. Rappelons, de plus, que l'agglomération est justement en train d'élaborer son plan de lutte contre le réchauffement climatique (PCAET)!

Et grande déception que, selon les dires de M. STREHAIANO, notre maire ainsi que ceux des communes traversées, se soient rangés à son avis **alors qu'un vœu contre le BIP avait été unanimement voté en conseil municipal**. C'eût pourtant été l'occasion de montrer au département notre détermination contre ce projet...

Projet de plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Roissy CDG : le retour du Terminal T4 ?

Ce plan qui est censé définir les mesures à prendre pour réduire les nuisances liées à l'aéroport de Roissy CDG est en concertation jusqu'au 22 mars. Non seulement, il ne présente aucune disposition sérieuse mais il entérine en plus une augmentation du trafic aérien. Historiquement impliqué sur ce sujet, notre groupe EDLB s'associe à l'initiative de la municipalité de voter en conseil municipal un vœu contre le projet.

Vos 6 élus EDLB (Vincent Gayrard, Brigitte Goch Bauer, Thomas Guillo, Hamida Bouabdallah, Thierry Mérel, Vanessa Challal-Pereira) pour le groupe « Ensemble pour Deuil-La Barre », www.ensemblepourdeuilbarre.fr
[f](https://www.facebook.com/ensemblepourdeuilbarre) Ensemble pour Deuil-La Barre

Groupe « Libres à Deuil ! » Élus de l'opposition pour l'écoute et le respect des Deuillois.

Stratégie de redynamisation et Gestion du Patrimoine immobilier de la ville.

Après plus d'un an de démarches et de relances, nous sommes enfin parvenus à avoir ce que tout élu ou citoyen peut prétendre à recevoir de la part de la commune : **le patrimoine immobilier de la ville**. Depuis, nous l'analysons scrupuleusement pour vous avec comme ambition, de trouver des stratégies pour redynamiser notre ville. A ce jour, le constat est toujours le même : des locaux vides et inutilisés, depuis de nombreuses années pour certains, comme les imprimeries Buignet, le Sahara, l'ancienne caisse d'épargne... Et d'autres, acquis plus récemment, sans but précis. Si la ville a réellement un objectif clair pour acquérir autant de biens et les laisser vides, qu'elle le dise ! Aujourd'hui, cette politique de redynamisation de notre ville est incompréhensible pour les Deuillois. En attendant, ces locaux pourraient être exploités, notamment par des associations culturelles ou solidaires, qui valoriseraient ces lieux et la commune.

Politique de développement de la ville, y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Deuil-La Barre est concernée par la loi SRU, qui consiste à atteindre 25% de logements sociaux sur son territoire d'ici 2025. La logique « Kafkaïenne » de cette loi est une aberration pour notre ville dont les infrastructures (écoles, gymnases, parkings...) ont déjà du mal à répondre aux besoins de ses habitants. Sous couvert du PLU et malgré sa refonte récente, la ville continue à signer une multitude de permis de construire en faveur de promoteurs, sans en informer les riverains. Ces derniers se retrouvent, devant le fait accompli et doivent « accepter sans rien dire » qu'un bloc de béton vienne se construire en lieu et place des pavillons voisins... Quid des dommages collatéraux : travaux, nuisances, réseaux Edf/fibre/VRD...Places de stationnement, dévaluation de leurs biens et de leur qualité de vie. Et quelle réponse la commune apporte-t-elle au sous dimensionnement des infrastructures ? Prenons l'exemple, de l'ineptie qui consiste à agrandir l'école Raymond Poincaré, déjà énorme (passe de 15 à 21 classes), alors que c'est tout un groupe scolaire qui serait nécessaire et finançable. Nous comprenons la colère des riverains qui dénoncent, tout comme nous, le manque de transparence de la ville. Les promoteurs s'en donnent à cœur joie, et pour cause : la ville n'a plus d'élu à l'urbanisme, ni d'architecte conseil ! Jour après jour, Deuil-La Barre, historiquement verte et pavillonnaire est défigurée, sans que la ville ne réagisse et dans l'impuissance totale de ses habitants.

Jean-Marie Roy, Mehdi Legroune, Sylvain Brouard, conseillers municipaux d'opposition. <http://libresadeuil.fr/>
[f](https://www.facebook.com/libresadeuil) LIBRESADEUIL [i](https://www.instagram.com/libresadeuil) libresadeuil /
Contact & RDV : libresadeuil@gmail.com



BOOM CARNIVAL

Samedi 26 mars 2022

Place de l'Église
Départ du défilé

14h

Dès 13h
NOMBREUSES
ANIMATIONS



Infos : 01 34 28 65 23 / 66 17

